



# la chambre de commerce de montréal

## 89e rapport annuel — 1975-1976

### Les faits saillants de l'exercice

L'exercice qui se termine aura été marqué, tant à l'extérieur qu'à l'intérieur de la Chambre, par des événements qui lui ont imprimé un certain caractère de transition.

Ainsi le départ, en début d'exercice, d'un directeur général qu'il n'a été possible de remplacer que quatre mois plus tard, quelques semaines avant le départ du directeur général adjoint, a nécessité de la part des administrateurs une attention plus soutenue aux affaires internes et notamment à la réorganisation du secrétariat.

Parallèlement, l'orientation même des travaux de la Chambre a dû être reconsidérée, dans la perspective d'une éventuelle fusion avec le Montreal Board of Trade. Là encore les administrateurs ont dû consentir un effort soutenu de réflexion, alors qu'un sous-comité du Conseil les informait systématiquement de l'état des discussions avec leurs interlocuteurs du Board of Trade. On trouvera plus loin dans ce 89e rapport annuel le résultat de cette importante démarche.

L'examen de nos rapports avec le Montreal Board of Trade a également amené les administrateurs de la Chambre à réviser la nature et la pratique de nos relations avec divers organismes du monde des affaires et à convenir d'une action délibérée de notre part pour prendre l'initiative d'un rapprochement en vue d'une meilleure concertation, notamment avec la Chambre de commerce du Canada et la Chambre de commerce de la province de Québec.

Il s'est trouvé en effet que de grands événements et de graves questions ont surgi sur les scènes nationale et provinciale, avec répercussions à Montréal comme ailleurs et, parfois, plus qu'ailleurs. Programmes canadien et québécois de lutte à l'inflation, conflits de travail dans divers secteurs des Fonctions publiques canadienne et québécoise, législation et réglementation fédérales et provinciales ayant une incidence certaine sur la communauté des affaires, problèmes rencontrés dans la préparation des Jeux olympiques. Toutes ces questions intéressaient les Chambres de commerce, aux niveaux national, provincial et local, et toutes sont intervenues, selon diverses modalités. A la Chambre de commerce de Montréal nous avons pris acte des prises de position de la Chambre de commerce du Canada et de la Chambre de commerce provinciale sur ces différents sujets et avons dans certains cas participé à leur élaboration; nous avons par ailleurs fait état, dans diverses livraisons de Commerce Montréal, de points de vue complémentaires.

Enfin, à ce chapitre des faits saillants, il convient de signaler l'adoption d'une approche nouvelle dans la façon d'engager les membres à orienter l'action de la Chambre à l'occasion du congrès annuel, en leur soumettant des dossiers et des propositions d'action sur lesquels ils pouvaient se prononcer, fournissant ainsi aux administrateurs des indications de première valeur pour fonder l'action de la Chambre au cours des mois qui suivront.

### Les dossiers et propositions du 26e congrès

L'expérience des congrès des trois dernières années notamment celui de 1975 qui a permis de déceler un relatif pessimisme chez les cadres supérieurs des entreprises montréalaises, a incité les administrateurs de la Chambre à déborder le cadre des travaux purement descriptifs et à s'engager de façon plus directe dans la présentation d'un plan de développement qui traduise les aspirations du milieu des affaires de Montréal.

L'élaboration des dossiers du 26ième congrès a donc été faite en fonction de ces prérequis à partir de ce qui était déjà connu et souhaité par les hommes d'affaires eux-mêmes. Bon nombre d'entre eux ont ainsi été consultés, au point de départ, et c'est à partir de leurs préoccupations que se sont construits les dossiers et propositions d'action présentés aux congressistes. Testés en cours de route, les hypothèses de travail, les diagnostics, les solutions proposées auront reçu au congrès l'évaluation et les ajustements qui les transforment en instruments d'action.

**La Chambre de commerce  
du district de Montréal  
1080, côte du Beaver Hall  
Montréal, H2Z 1T1  
(514) 866-2861**

En choisissant de constituer des dossiers sur des objets reliés au développement industriel d'une part et à l'habitat d'autre part, la Chambre a continué de privilégier deux dimensions fondamentales

## Le Conseil d'administration en 1975-1976



### Le président

M. Jean Tétreault  
Ingénieur  
Lalande, Tétreault & Associés

### Le président du Conseil

M. Charles de Jocas  
Vice-président exécutif et  
directeur général  
La Banque de Montréal

### Le 1er vice-président

M. Edgar Charbonneau  
Bijoutier

### Les vice-présidents

M. J.V. Raymond Cyr  
Vice-président exécutif -  
Région Est  
Bell Canada

M. Claude Gareau  
Président  
John Holt Stethem-Claude  
Gareau-MSL

M. Yves Guérard, F.I.C.A.-F.S.A.  
Pouliot Guérard Castonguay &  
Associés Inc.

M. Maurice Macé, ingénieur  
Vice-président - directeur de la  
zone du Québec  
NEDCO (1975) Ltée

### Le trésorier

M. Guy J. Desmarais  
Directeur général et chef  
de la direction  
Geoffrion Robert & Gélinas Ltée

### Le secrétaire

M. Jean-Paul Zigby,  
Avocat  
Desjardins Ducharme Desjardins  
Bourque & Pratte

## Les conseillers

M. Camille Archambault  
Vice-président exécutif  
Association du Camionnage du  
Québec Inc.

M. David Belhumeur  
Président  
Kébec Restaurants & Management  
Inc.

M. Guy Bernier  
Président  
Union Régionale de Montréal des  
Caisses populaires Desjardins

M. Jacques Deschênes  
Président  
Deschênes & Fils (1969) Ltée

M. Jacques Douville  
Vice-président exécutif et  
directeur général en chef  
La Banque Canadienne Nationale

M. Michel Lavoie  
Vice-président - Opérations  
La Banque Provinciale du Canada

M. Gérard Lebeau  
Président  
G. Lebeau Ltée

M. Guy Marinier, c.a.  
Vice-président finances et  
secrétaire  
Les Distilleries Melchers Ltée

M. Claude Michaud  
Président du Conseil  
Val Royal - LaSalle Ltée

M. Jean-Michel Paris  
Directeur général adjoint  
Caisse de dépôt et placement  
du Québec

M. Dan V. Pleshoyano  
Président  
La Brasserie Molson du Québec  
Limitée

M. Vincent Rémillard  
Président du Conseil  
Vincent Limitée

M. François Richard  
Directeur général  
Union Régionale de Montréal des  
Caisses populaires Desjardins

M. Jean H. Richer  
Vice-président exécutif  
Canadien National

Mme Laurette Robillard  
Présidente  
Conseil du statut de la femme

M. J.-G. St-Jacques  
Vice-président  
Montréal et provinces Atlantique  
La Cie T. Eaton Limitée

M. Maurice Sauvé  
Vice-président de l'administration  
Consolidated-Bathurst Limited

du développement urbain; le fait d'allier les deux préoccupations est tout à fait conforme aux objectifs institutionnels de la Chambre et la façon de les traiter témoigne d'une conception renouvelée du développement économique qui intègre des aspects spécifiquement ordonnés à la qualité de la vie.

Sans que l'on puisse, à ce stade, présumer de

leur réalisation, deux projets ont été conçus, examinés et approuvés qui amèneront la Chambre à jouer un rôle d'initiateur dans la mise en oeuvre de deux instruments de promotion de l'agglomération montréalaise, à savoir un "comité de promotion de Montréal", responsabilité des hommes d'affaires, et, si les élus se rendent à notre suggestion, la formation de "caucus montréalais" des députés fédéraux et provinciaux.

## Le développement industriel

Parallèlement aux travaux menés par l'équipe de recherche du congrès, le comité de développement industriel a réédité son intervention réussie portant sur l'exemption de la taxe de vente sur la machinerie industrielle en obtenant d'une part que cette exemption devienne permanente, et d'autre part, que soient aussi exempts de la taxe "les catalyseurs et toute autre matière contribuant aux coûts directs de la production et de l'usinage sans devenir un élément du produit final". Comme on a pu le constater dans le discours sur le budget du 11 mai 1976, l'exemption temporaire de la machinerie industrielle a été remplacée par une exemption permanente plus large, et l'exemption visant les matières de conditionnement, c'est-à-dire les abrasifs, les produits de filtrage et de criblage de même que les électrodes, correspondait en tous points à la définition de ce que le

comité se faisait des matières contribuant aux coûts directs de la production. (Renseignements supplémentaires au discours sur le budget, pages 19-20). Les nouvelles exemptions, matériel de production et matières de conditionnement, représentent cette année une somme globale de \$125 millions.

Le comité a également réalisé un mémoire sur la formation professionnelle de la main d'oeuvre comportant de nombreuses données et considérations pertinentes qui permettront à la Chambre de soutenir, en temps utile, une discussion sérieuse avec les instances gouvernementales responsables de ces programmes de formation dont le comité démontre qu'ils servent moins bien les entreprises et travailleurs québécois que leur contre-partie ontarienne.

## Le débat permanent sur la chose publique

Sans engager institutionnellement la Chambre par voies de résolutions, mémoires ou représentations officielles, ses porte-parole autorisés sont intervenus à diverses reprises dans des débats publics pour faire état de considérations inspirées par les lignes maîtresses de la pensée de la Chambre telle qu'elle s'est développée au cours des années.

Ainsi, les media d'information ont reproduit, à l'occasion, les points de vue exprimés dans des livraisons de Commerce Montréal sur des questions comme le développement du centre-ville et la mise en valeur du patrimoine, le programme de lutte à l'inflation du gouvernement fédéral, ainsi que le débat amorcé par le Premier ministre du Canada au sujet de l'économie du pays. Sur le programme de lutte à l'inflation, les six principales associations représentant les entreprises de Montréal à savoir,

la Chambre elle-même, le Board of Trade, la Chambre de commerce Provinciale, le Centre des dirigeants d'entreprise, le Conseil du Patronat et l'Association des manufacturiers canadiens ont adopté une position commune dans laquelle elles exprimaient leur accord sur le principe d'une action gouvernementale énergique pour freiner l'inflation. Dans le texte du communiqué remis à la presse le 24 novembre on pouvait lire que la lutte à l'inflation sera efficace à condition de rallier les principaux secteurs de la population, de s'appliquer avec une égale rigueur aux entreprises et aux syndicats, d'amener chaque individu et chaque groupe à limiter ses attentes aux possibilités de croissance réelle de l'économie et enfin de prévoir des modalités permettant un certain ajustement aux travailleurs et aux entreprises se trouvant dans des situations d'infériorité flagrantes.

Les six associations signataires du communiqué signalaient en plus l'éloignement de plus en plus prononcé qui caractérise les rapports entre le syndicalisme et le patronat, l'absence d'objectifs nationaux et d'une vue de l'avenir susceptible de rallier l'ensemble de la population et enfin le paradoxe d'une société marquée, d'une part, par un développement social accéléré et, d'autre part, par l'émergence de groupes contestataires de plus en plus nombreux et de plus en plus actifs.

Au cours de l'année, le service des Activités publiques de la Chambre a organisé cinq séances d'information sur des sujets d'intérêt public, particulièrement significatifs pour le monde des affaires: le budget de la province, avec le ministre des Finances; les mesures anti-inflation, avec le président de l'organisme fédéral en novembre puis avec le président de l'organisme provincial en juin; le financement des entreprises, tant au niveau des services du secteur privé qu'au niveau des programmes d'aide de l'Etat; le projet hydro-électrique de la baie James.

### Les membres de la Chambre

|                       | 31 mai 1976 |           | 31 mai 1975 |           |
|-----------------------|-------------|-----------|-------------|-----------|
|                       | N           | Revenus   | N           | Revenus   |
| Membres individuels   | 981         | \$ 49,050 | 1,009       | \$ 50,450 |
| Délégués des sociétés | 3,589       | \$231,000 | 3,112       | \$199,915 |
| TOTAL :               | 4,570       | \$280,000 | 4,121       | \$250,365 |
| Sociétés adhérentes   | 777         |           | 767         |           |

## Education, formation, gestion

La Chambre, pour qui l'éducation économique est une préoccupation de longue date, a participé très activement au nouveau départ qui s'amorce en quelques endroits stratégiques: ministère de l'Industrie et du Commerce, qui pilote la mise en place d'une Fondation d'éducation économique au sujet de laquelle la Chambre et plusieurs autres organismes ont demandé des précisions avant de se commettre; ministère de l'Education qui remet à l'étude son approche à l'éducation économique au niveau élémentaire et secondaire; Conseil supérieur de l'Education, qui entend aborder la question d'une façon assez inédite et prometteuse, à savoir les attitudes des agents d'éducation face à l'économique, au-delà de la question des programmes et des contenus de cours.

La Chambre soutient que le système scolaire doit fournir une initiation valable aux notions et réalités économiques et notamment aux institutions et aux caractéristiques du régime mixte qui est le nôtre. La Chambre maintient avec tout autant de vigueur que les milieux d'affaires, tant au niveau des entreprises qu'au niveau de leurs associations, doivent continuer voire intensifier leurs programmes d'éducation économique, pour leur personnel et leurs membres, mais aussi pour le grand public.

Ainsi, dans le cadre de ses programmes de formation, la Chambre estime avoir la responsabilité d'exposer les phénomènes économiques dans la perspective propre aux milieux d'affaires, de telle sorte que les

### Le service de renseignements

|                     | 1975-76 | 1974-75 |
|---------------------|---------|---------|
| Assistance accordée |         |         |
| - Aux visiteurs     | 759     | 847     |
| - Par lettre        | 10,845* | 10,116  |
| - Par téléphone     | 5,184   | 5,214   |

\*Ajustement fait pour la période de la grève des postes qui a duré trente-deux jours ouvrables, du 20 octobre au 2 décembre 1975.

- Le Service de renseignements de la Chambre a pour fonction d'assurer les réponses les plus adéquates possibles aux demandes d'information qui lui parviennent soit par lettre, soit par téléphone, soit encore par les personnes qui se présentent au secrétariat. Dans cet ensemble de demandes, celles qui proviennent des membres reçoivent une attention particulière.

Cette année, de plus, le Service de renseignements s'est préoccupé d'une façon spéciale des demandes qui lui viennent de tous les pays du monde dans le domaine de l'importation et de l'exportation. Nous avons repris, dans COMMERCE MONTREAL, la rubrique Import-Export en rappelant aux membres de la Chambre qu'ils peuvent trouver au secrétariat une documentation de choix sur les occasions d'affaires qui peuvent s'offrir à eux partout à travers le monde.

En dehors de ses tâches les plus fréquentes, le Service de renseignements revise annuellement les informations contenues dans le Répertoire des associations, une publication de la Chambre, doit assurer les attestations de documents commerciaux et sert enfin de répondant pour les documents, publications, les écrits de toute sorte que la Chambre peut distribuer.

candidats qui viennent y chercher un complément de formation, reçoivent une formation sur mesure, conçue en fonction de l'environnement pratique dans lequel ils se retrouvent, en entreprise ou en affaires.

Un peu de la même façon, la Chambre mène une action d'éducation à long terme, en exposant les réalités économiques auprès d'un public plus large, toujours dans sa perspective de régime économique mixte, apportant ainsi des éléments spécifiques qui demeureraient autrement méconnus ou contestés unilatéralement.

Il est cependant des activités d'éducation qui ne sont nettement pas de la compétence d'une Chambre de

### Les activités publiques en 1975-1976

|  | Nombre de participants |
|--|------------------------|
| Les 21 déjeuners-causerie*   | 6,596                  |
| Dîner hors-série: le maire Drapeau   | 692                    |
| La réception du Nouvel an*   | 1,600                  |
| L'assemblée générale annuelle  | 300                    |
| Les délégations étrangères   | 90                     |
| <u>Les visites industrielles*</u>  |                        |
| Le Complexe de La Grande à la baie James (17 septembre et 19 mai) - Le parc industriel de Bécancour - Le nouvel aéroport international de Mirabel  | 534                    |
| Le tournoi de golf*et le banquet   | 252                    |
| La soirée au Parc Jarry  | 100                    |
| La soirée à Blue Bonnets   | 90                     |
| <u>Les stages de perfectionnement</u>  |                        |
| La communication écrite - La gestion participative par les objectifs - La gestion des approvisionnements - La gestion des documents - Leadership et communication - La gestion du temps - La sélection du personnel - La gestion et la prise de décision - Femmes et gestion | 428                    |
| <u>Les cliniques et sessions d'information</u>   |                        |
| Le projet hydro-électrique de la baie James - L'application des mesures anti-inflationnistes - Le financement de l'entreprise - Les politiques financières du gouvernement du Québec - La régie des mesures anti-inflationnistes au Québec                                   | 651                    |

TOTAL: 11,333

\* Le conseil des déjeuners-causeries fut présidé par M. Gilles Boyer, directeur des ventes, Les Artisans Coopvie; le comité du congrès par MM. Edgar Charbonneau, bijoutier, Gérald Drainville, directeur adjoint - secteur de Montréal, Canadien National, André Villeneuve, vice-président adjoint aux relations publiques, Bell Canada et, Pierre Pelland, directeur de la mise en marché, Crang & Ostiguy Inc; la réception du Nouvel an par M. Emilien Drapeau, directeur de district, IBM Canada Ltée; le comité "visites et voyages" par M. Marcel Marion, conseiller économique en développement industriel, Communauté urbaine de Montréal; le comité "sports et divertissements" par M. Etienne B. Cardinal, agent de relations publiques, Société Radio-Canada.

commerce mais qui pourtant ont une incidence sur le développement du monde des affaires; il s'agit d'activités de type universitaire, visant à contribuer à l'avancement et à la dissémination des connaissances théoriques et scientifiques. La Chambre a néanmoins joué un rôle important dans le cheminement d'un projet de cet ordre, sur le point de se concrétiser, d'une revue Franco-Québécoise de gestion; ce projet dont la réalisation dépend des participations financières des gouvernements français et québécois, dans le cadre des programmes de coopération entre ces deux Etats, permettra notamment aux milieux universitaires québécois de publier avec rayonnement international et d'exporter l'expertise québécoise en matière de gestion, assez unique en ce que nord-américaine et d'expression sinon de génie français.

La Chambre désigne deux membres au Conseil d'administration de cette revue, dont le lancement devrait avoir lieu avant la fin de 1976; déjà les artisans universitaires de la revue, dont le rédacteur en chef actuel est le directeur des HEC, ont obtenu la collaboration, sous forme d'articles, de quelques spécialistes du secteur de l'entreprise privée.

De façon encore à peine perceptible sans doute, la Chambre a également contribué à l'évolution des mentalités dans les milieux d'affaires et a répondu à un besoin réel en instituant un stage intitulé "Femmes et Gestion", à l'intention des femmes déjà engagées dans une fonction de direction ou présentant du potentiel et du goût pour occuper dans l'avenir un poste de cadre.

## Relations Chambre/Board of Trade

Les membres de la Chambre savent que, depuis bientôt un an, des discussions sérieuses ont cours entre représentants de la Chambre et du Board en vue d'examiner l'opportunité et les modalités d'une fusion des deux organismes, pour constituer une nouvelle association dans laquelle se trouveraient regroupées, à l'avantage de tous, toutes les forces du milieu des affaires de Montréal.

Pour deux grandes institutions comme la Chambre et le Board, porteuses de tradition et enracinées dans leur milieu socio-culturel respectif, la fusion ne pouvait s'envisager que dans la perspective de mieux atteindre, compte tenu de l'évolution des récentes années, les objectifs pour lesquels la Chambre et le Board ont été constitués. Aussi le Conseil avait-il déterminé pour ses mandataires une marge de manoeuvre raisonnable dans la conduite des discussions, car il paraissait conforme aux diverses indications reçues de nos membres d'assurer des conditions de fusion telles que la nouvelle association reflèterait à la fois l'équilibre démographique montréalais et l'affirmation d'une volonté collective québécoise en ce qui regarde la langue officielle.

Messieurs Roger Carbonneau, Yves Guérard et Pierre Shooner, nos représentants au comité ad hoc Chambre/Board of Trade, ont accompli un travail remarquable et méritent nos félicitations et notre gratitude. Tout en préservant les orientations fondamen-

tales arrêtées par le Conseil de la Chambre, ils ont à plusieurs reprises proposé des modalités nouvelles, sans parvenir toutefois à obtenir, sur quelques-uns des points en discussion, l'accord recherché.

Après avoir entretenu longtemps l'impression, que le principe de la fusion était acquis de part et d'autre et que les délais pour en venir à un accord quant à un projet à soumettre à l'approbation des membres de la Chambre et du Board reposaient essentiellement sur quelques divergences relatives aux modalités, le Bureau de direction a cru percevoir assez tôt en 1976 que le Board éprouvait des réticences plus fondamentales, encore que non explicites. C'est sans surprise que nous avons appris à cette époque qu'à toutes fins utiles les représentants du Board au comité ad hoc n'avaient plus de mandat, nous confirmant qu'il fallait porter les discussions au plus haut niveau, entre instances directement décisionnelles.

Au cours d'une réunion tenue le 22 avril, il est devenu clair que le Board, par ses porte-parole les plus autorisés, signifiait sa décision de mettre un terme pour un temps indéterminé aux discussions sur la fusion, estimant en dernière analyse le projet prématuré. Il ne nous appartient pas de commenter la décision du Board et encore moins de porter quelque jugement que ce soit. Il nous incombe toutefois

## Les déjeuners-causeries en 1975-1976

Le comité des conférenciers fut présidé par M. Gilles Boyer, directeur des ventes, Les Artisans Coopvie; le comité général de réception par M. Jean-Paul Alarie, gérant général des ventes, Cassidy Limitée; et le comité d'accueil par M. Arthur de Palma, courtier en alimentation.

### Les conférenciers

M. Robert A. Boyd  
président de la Société d'énergie de la baie James

M. Paul Lacoste  
recteur de l'Université de Montréal

M. Jérôme Choquette  
ex ministre de l'Éducation

Mme Solange Chaput-Rolland  
directrice des affaires publiques de CKAC

M. Maurice Forget  
président de la Régie de la Langue Française

M. Alfred Rouleau  
président de la Fédération de Québec des caisses populaires Desjardins

M. Jean Chrétien  
président du Conseil du Trésor

M. Jean Cournoyer  
ministre des Richesses naturelles

M. Guy Descary  
président de la conférence des maires de banlieue

M. Victor St-Onge  
président de l'Association des mines et métaux du Québec

M. Marcel Bélanger, c.a.  
président de l'Institut canadien des comptables agréés

M. Claude Rouleau  
sous-ministre des transports et président de la Régie des installations olympiques

M. Jean-Paul L'Allier  
ministre des Affaires culturelles

Mme Lise Payette  
journaliste

M. Gérard Dion  
professeur en relations industrielles à l'Université Laval

M. Guy Saint-Pierre  
ministre de l'Industrie et du Commerce

M. Louis Desmarais  
président de Canada Steamship Lines Limited

M. Paul Desrochers  
vice-président de la Compagnie de Fiducie Canada Permanent

M. Keith Spicer  
commissaire aux Langues Officielles

M. Joe Clark  
chef de l'Opposition à la Chambre des Communes

M. J.-René De Cotret  
président du Conference Board du Canada

## BASTIEN, NORMANDIN, BARRIÈRE & ASSOCIÉS

comptables agréés — chartered accountants

Incorporant

BERGERON, SOUCHEREAU, HOTTE, TÉTREAU & ASSOCIÉS

comptables agréés — chartered accountants

R. Barrière  
G. Borduas  
G.H. Hotte  
Y. Normandin  
F. St-Aubin

F.J. Bastien  
J.M. Daoust  
R. Lemire  
J.L. Richard  
A. Tétreault

J.G. Beaulac  
P. Dumont  
G.R. Normandin  
C.R. Souchereau

ÉDIFICE F.-M. MARCOTTE  
225 ouest, Notre-Dame,  
Montréal, Qué. H2Y 1T4  
Téléphone (514) 844-4445

### Le rapport des vérificateurs

Aux membres de  
La Chambre de Commerce  
du District de Montréal

Nous avons examiné les états du fonds d'administration de revenus et dépenses, du surplus et de l'évolution de la situation financière de LA CHAMBRE DE COMMERCE DU DISTRICT DE MONTREAL de l'exercice terminé le 31 mai 1976 ainsi que les bilans du fonds d'administration et du fonds d'immobilisations à cette date. Nous avons obtenu tous les renseignements et les explications que nous avons demandés. Notre examen a comporté une revue générale des procédés comptables ainsi que les sondages des registres comptables et autres preuves à l'appui que nous avons jugés nécessaires dans les circonstances, sauf que notre examen des cotisations et souscriptions n'a porté que sur les montants enregistrés aux livres.

A notre avis, à l'exception de la limite exprimée au paragraphe précédent, du mieux que nous avons pu nous en rendre compte par les renseignements et les explications qui nous ont été donnés et d'après ce qu'indiquent les livres de la Chambre, ces états financiers sont rédigés de manière à représenter fidèlement le résultat des opérations et l'évolution de la situation financière de la Chambre pour l'exercice terminé le 31 mai 1976 ainsi que l'état véritable et exact de ses affaires à cette date, conformément aux principes comptables généralement reconnus, lesquels, à l'exception de l'adoption de la méthode de comptabilité par fonds tel que mentionné dans la note 1 aux états financiers, ont été appliqués de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

*Bastien, Normandin, Barrière & Associés*

Comptables agréés

Montréal,  
le 5 août 1976

**LA CHAMBRE DE COMMERCE DU DISTRICT DE MONTREAL**  
(Constituée selon la partie II de la Loi sur les Corporations Canadiennes)

**Etat de revenus et dépenses**

*de l'exercice terminé le 31 mai 1976*

|  | 1976             | 1975             |
|--|------------------|------------------|
| <b>REVENUS</b>                               |                  |                  |
| Administration                               | \$ 77,549        | \$ 66,325        |
| Recherche et développement:                  |                  |                  |
| Animation                                    | 63,859           | 63,415           |
| Manifestations                               | 96,688           | 147,036          |
| Recherche                                    |                  | 21,500           |
| Renseignements                               | 4,010            | 3,802            |
| Sociétariat                                  | 280,050          | 250,365          |
| Atelier                                      | 24,459           | 34,747           |
|  | <u>546,615</u>   | <u>587,190</u>   |
| <b>DEPENSES</b>                              |                  |                  |
| Administration                               | 207,755          | 188,974          |
| Recherche et développement:                  |                  |                  |
| Animation                                    | 60,648           | 58,463           |
| Manifestations                               | 105,407          | 143,192          |
| Recherche                                    | 22,330           | 34,967           |
| Renseignements                               | 23,018           | 21,186           |
| Sociétariat                                  | 55,143           | 76,880           |
| Atelier                                      | 23,323           | 31,442           |
|  | <u>497,624</u>   | <u>555,104</u>   |
| <b>EXCEDENT DES REVENUS SUR LES DEPENSES</b> | <u>\$ 48,991</u> | <u>\$ 32,086</u> |

**Etat du surplus**

*de l'exercice terminé le 31 mai 1976*

|                       | 1976       | 1975       |
|-----------------------|------------|------------|
| <b>SOLDE AU DEBUT</b> |            |            |
| Déjà établi           | \$ 196,118 | \$ 171,876 |

Redressement du résultat des opérations  
des exercices antérieurs provenant du  
changement dans l'application des  
principes comptables (note 1)  
Contribution au fonds d'immobilisations

53,999    46,155  
(139,866)    (139,866)

Redressé

110,251    78,165

Virement des réserves

13,104

Excédent des revenus sur les dépenses

48,991    32,086

**SOLDE A LA FIN**

\$ 172,346    \$ 110,251

**Etat de l'évolution de la situation financière**

*de l'exercice terminé le 31 mai 1976*

|  | 1976              | 1975              |
|--|-------------------|-------------------|
| <b>PROVENANCE DES FONDS</b>                              |                   |                   |
| Excédent des revenus sur les dépenses                    | \$ 48,991         | \$ 32,086         |
| Souscription résultant des campagnes<br>d'investissement |                   | 2,650             |
| Diminution des avances à F.R.E.G.E.C.                    | 1,896             |                   |
| Diminution des avances à C.O.F.I.M.E.                    | 1,178             |                   |
| Avances de la Revue Commerce                             | <u>11,887</u>     |                   |
|  | <u>63,952</u>     | <u>34,736</u>     |
| <b>UTILISATION DES FONDS</b>                             |                   |                   |
| Avances à C.O.F.I.M.E.                                   |                   | <u>1,057</u>      |
| <b>AUGMENTATION DU FONDS DE ROULEMENT</b>                | 63,952            | 33,679            |
| <b>FONDS DE ROULEMENT AU DEBUT</b>                       | <u>120,279</u>    | <u>86,600</u>     |
| <b>FONDS DE ROULEMENT A LA FIN</b>                       | <u>\$ 184,231</u> | <u>\$ 120,279</u> |

**Bilan au 31 mai 1976**

FONDS D'ADMINISTRATION

| ACTIF  | 1976              | 1975              |
|--|-------------------|-------------------|
| <b>ACTIF A COURT TERME</b>                       |                   |                   |
| Encaisse   | \$ 54,546         | \$ 66,541         |
| Obligations                                      | 195,000           | 70,000            |
| Comptes clients et autres montants<br>à recevoir | 12,426            | 53,027            |
| Frais imputables au prochain exercice            | <u>7,646</u>      | <u>8,398</u>      |
|  | 269,618           | 197,966           |
| PLACEMENTS, valeur amortie (note 6)              | <u>2</u>          | <u>3,076</u>      |
|  | <u>\$ 269,620</u> | <u>\$ 201,042</u> |

PASSIF

|                                     | 1976              | 1975              |
|-------------------------------------|-------------------|-------------------|
| <b>PASSIF A COURT TERME</b>         |                   |                   |
| Comptes à payer et frais courus     | \$ 23,179         | \$ 70,485         |
| Cotisations perçues d'avance        | 23,134            | 1,550             |
| Frais d'inscription perçus d'avance | 30,600            | 5,652             |
| Frais de recherche perçus d'avance  | <u>8,474</u>      |                   |
|                                     | 85,387            | 77,687            |
| AVANCES DE LA REVUE COMMERCE        | 11,887            |                   |
| <b>AVOIR NET</b>                    |                   |                   |
| RESERVES                            |                   | 13,104            |
| SURPLUS                             | <u>172,346</u>    | <u>110,251</u>    |
|                                     | <u>\$ 269,620</u> | <u>\$ 201,042</u> |

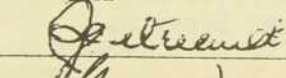
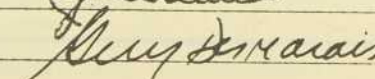
FONDS D'IMMOBILISATIONS

|                                 |               |               |
|---------------------------------|---------------|---------------|
| <b>IMMOBILISATIONS, au coût</b> |               |               |
| Terrain                         | \$ 520,041    | \$ 520,041    |
| Mobilier et agencement          | <u>78,435</u> | <u>78,435</u> |
|                                 | \$ 598,476    | \$ 598,476    |

CAPITAL

|  |                   |                   |
|--|-------------------|-------------------|
| CAMPAGNE D'INVESTISSEMENT AU DEBUT     | \$ 458,610        | \$ 455,960        |
| Souscription de l'exercice             |                   | <u>2,650</u>      |
| CAMPAGNE D'INVESTISSEMENT A LA FIN     | 458,610           | 458,610           |
| CONTRIBUTION DU FONDS D'ADMINISTRATION | <u>139,866</u>    | <u>139,866</u>    |
|  | <u>\$ 598,476</u> | <u>\$ 598,476</u> |

POUR LE CONSEIL

 administrateur  
 administrateur

## Notes aux états financiers

de l'exercice terminé le 31 mai 1976

### Note 1 - CHANGEMENT DANS L'APPLICATION DES PRINCIPES COMPTABLES

La corporation a décidé au cours de l'exercice de créer un fonds d'immobilisations et de ne plus comptabiliser l'amortissement comme dépense. Désormais, toutes les acquisitions d'immobilisations seront considérées comme une dépense d'opérations courantes, ainsi le fonds d'immobilisations représentera une accumulation de coûts non amortis d'éléments d'actif immobilisé. Les états financiers pour l'exercice terminé le 31 mai 1976 ont donc été redressés en conséquence et les chiffres de l'exercice antérieur ont été corrigés pour en refléter l'effet rétroactif.

### Note 2 - BAIL EMPHYTEOTIQUE

Le 1er décembre 1967, la Chambre a versé un montant de \$ 519,969 pour l'acquisition d'une moitié indivise du terrain sur lequel est situé la Maison du Commerce et de la moitié des droits comme locateur dans un bail emphytéotique.

Par ce bail emphytéotique, la Chambre et le Board of Trade ont loué le dit terrain à Arthree Corporation jusqu'au 30 avril 2047 au loyer de \$ 5,000 par mois jusqu'au 30 avril 2007 avec option pour la Chambre et le Board d'acheter en l'an 2007 la bâtisse à la valeur marchande à cette époque, à déduire le montant de \$ 1,000,000 pour le terrain. Si la Chambre et le Board n'exercent pas l'option, le loyer sera porté à \$ 5,451 par mois jusqu'à l'expiration du bail en l'an 2047.

L'option ci-haut mentionnée peut être exercée par la Chambre et le Board conjointement ou par l'un ou l'autre séparément.

En vertu de ce bail et pour sa durée jusqu'au 31 décembre 2006, la Chambre occupe un espace de 6,000 pieds carrés au loyer annuel de \$ 1.

### Note 3 - ENGAGEMENT

En vertu d'une entente avec un employé, la Chambre de Commerce du District de Montréal s'est engagée à lui verser un traitement de

\$ 12,500 par année jusqu'au 31 janvier 1972 et, par la suite, une pension de \$ 10,000 par année sa vie durant avec stipulation qu'à son décès 60% des montants ci-haut seront payables à sa veuve si elle lui survit.

De plus, la Chambre s'est engagée à payer des pensions à trois autres de ses employés. En date du 31 mai 1976, l'engagement total de la Chambre en rapport avec ces pensions se chiffrait par \$ 2,458.

### Note 4 - COMPARAISON DES ETATS FINANCIERS

Pour fins de comparaison, la classification de certains postes de l'exercice précédent a été modifiée pour se conformer à la présentation adoptée en 1976.

### Note 5 - COMPTES CLIENTS ET AUTRES MONTANTS A RECEVOIR

|                                   | 1976      | 1975      |
|-----------------------------------|-----------|-----------|
| Comptes clients réguliers         | \$ 11,416 | \$ 40,904 |
| Intérêts courus à recevoir        | 4,634     | 371       |
| Avances à la Revue Commerce       |           | 13,362    |
|                                   | 16,050    | 54,637    |
| Provision pour créances douteuses | 3,624     | 1,610     |
|                                   | \$ 12,426 | \$ 53,027 |

### Note 6 - PLACEMENTS

|  |      |          |
|--|------|----------|
| Revue Commerce, valeur amortie<br>(valeur nominale \$ 40,000)        | \$ 1 | \$ 1     |
| Les Editions Commerce, valeur<br>amortie (valeur nominale \$ 50,894) | 1    | 1        |
| Avances à F.R.E.G.E.C.   |      | 1,896    |
| Avances à C.O.F.I.M.E.   |      | 1,178    |
|  | \$ 2 | \$ 3,076 |

d'informer nos membres qu'au terme d'une démarche menée sérieusement de part et d'autre, la décision de ne pas donner suite au projet de fusion est le fait du Montreal Board of Trade. Le Bureau de direction et le Conseil d'administration de la Chambre, sans préjuger du jugement et de la décision des membres à qui le projet de fusion aurait été nécessairement soumis, regrettent que l'abandon de ce projet, ambitieux il est vrai, risque de retarder d'autant la consolidation de la communauté d'affaires de Montréal. Il n'est certes pas exclu que la Chambre et le

Board intensifient leurs relations et agissent ensemble à l'occasion, notamment à chaque fois qu'une action concertée s'avèrera indiquée pour mieux servir le milieu des affaires de Montréal et la communauté dans laquelle elle exerce son activité. La Chambre de commerce du district de Montréal, pour sa part, est plus que jamais consciente du rôle appréciable qu'elle joue dans le développement de Montréal et elle entend demeurer le lieu de rencontre privilégié des hommes d'affaires vivant en étroite association avec leur milieu.

## Le secrétariat

Le secrétariat de la Chambre, dans la conduite de ses activités courantes, s'est senti du départ de son directeur général, au mois de septembre 1975, et de celui du directeur général adjoint, au mois de février suivant, le premier après avoir oeuvré à la Chambre pendant onze ans, le second pendant quatre ans. Entre ces deux départs, nous avons du aussi regretter celui de M. Léandre L. Parayre, directeur du sociétariat, décédé subitement à sa résidence à l'âge de 59 ans.

Ces circonstances ont entraîné une réévaluation de l'organisation interne du secrétariat et ont permis qu'on en arrive à une division des tâches qui semble devoir correspondre mieux aux aptitudes du personnel et aux besoins de la Chambre. Ainsi toutes les fonctions, services et activités du secrétariat ont été regroupés en trois secteurs unifiés sous l'autorité du directeur général. Ces trois secteurs sont: les Etudes et Recherches, les Activités publiques et les Services administratifs. Ce regroupement des services donne plus de consistance à chaque secteur où l'on retrouve désormais plus d'une personne initiée à telle activité ou responsabilité particulière, ce qui confère un minimum de profondeur à l'organisation.

Le secteur Etudes et Recherches a la responsabilité de produire les documents écrits dont la Chambre a besoin pour définir son orientation, éclairer son action et communiquer sa pensée à ses membres, aux autorités compétentes et au public. Il comprend un directeur, deux adjoints - l'un à la documentation l'autre aux ressources humaines, et le responsable du service des renseignements. Le secteur des Activités publiques a la responsabilité de l'organisation de toutes les activités de la Chambre dont les plus connues sont les déjeuners-causeries, les visites industrielles, le congrès annuel, les cours et sessions d'information. Ce secteur comprend un directeur et deux adjoints. Le directeur des Services administratifs enfin a la responsabilité d'une part de la gestion financière de la Chambre et d'autre part il procure à chaque service, dans le cadre du budget établi, le personnel de soutien, les services techniques (immatriculation et atelier) et l'équipement dont ils ont besoin. Le directeur des Services administratifs travaille en collaboration avec le responsable de la promotion dont le service est intégré administrativement au secteur des Services administratifs.